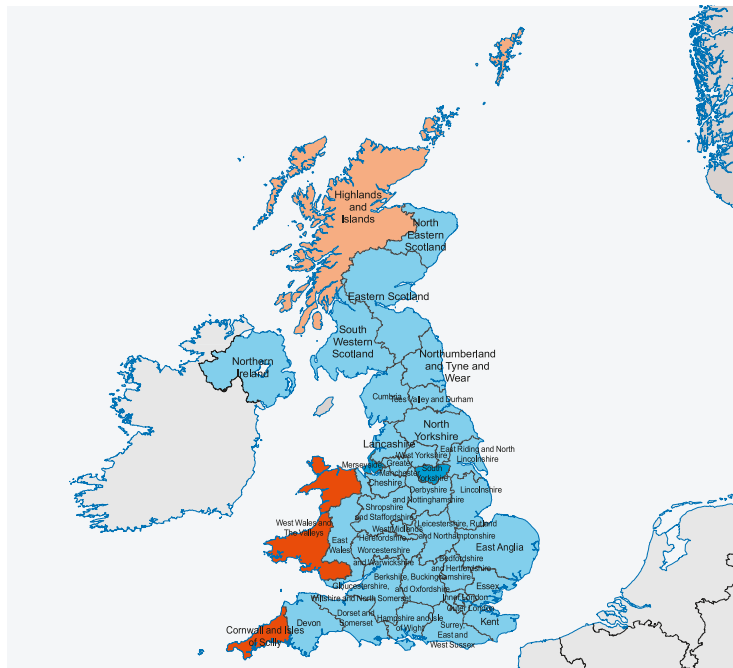


## Résultats des négociations sur les stratégies et programmes de la politique de cohésion pour 2007-2013



- Régions de convergence
- Régions en phase de suppression progressive des aides («phasing-out»)
- Régions de compétitivité et d'emploi

### INTRODUCTION

Pour la période de programmation 2007-2013, le Royaume-Uni a pris l'engagement fort de concentrer ses Fonds structurels considérablement réduits sur un nombre limité de priorités de l'agenda de Lisbonne en ce qui concerne la croissance et l'emploi. L'accent principal est placé sur les activités de promotion de l'entreprise, de l'innovation, des compétences et de l'emploi, des communautés et du développement durables. Les négociations ont donné lieu à un changement de cap en ce qui concerne les priorités dérivées de Lisbonne. Faisant suite aux recommandations du Conseil européen, les

programmes du Fonds social européen (FSE) portent essentiellement sur le renforcement des compétences de base et intermédiaires et sur des mesures supplémentaires visant à combattre les inégalités et l'exclusion sur le marché du travail. Les programmes du Fonds européen de développement régional (FEDER) concentrent leurs efforts sur l'innovation et la recherche en lien direct avec les entreprises, sur des activités plus axées sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et sur des instruments d'ingénierie financière, s'éloignant ainsi des investissements dans les infrastructures. En ce qui concerne la période 2007-2013,

les programmes sont davantage tournés vers l'environnement et soutiennent une économie au bilan carbone neutre. Les négociations ont également souligné le besoin d'un développement intrarégional équilibré dans les différentes parties/régions du Royaume-Uni.

Les priorités stratégiques du Royaume-Uni sont mises en œuvre à travers 22 programmes opérationnels régionalisés relevant à la fois de l'objectif de convergence et de celui de compétitivité régionale et d'emploi. Six programmes sont financés par le FSE et 16 par le FEDER. En outre, dans le cadre de l'objectif de coopération territoriale européenne, le Royaume-Uni participe à quatre programmes de coopération transfrontalière, quatre programmes de coopération transnationale et quatre programmes de coopération interrégionale<sup>1</sup>.

### LA POLITIQUE DE COHÉSION FACE AUX PROBLÈMES D'AUJOURD'HUI ET AUX ENJEUX DE DEMAIN

#### Réduire les disparités régionales

En dépit de la bonne performance de l'économie britannique, des divergences importantes demeurent entre l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord et aux niveaux régional et sous-régional. L'objectif stratégique principal de la politique de cohésion du Royaume-Uni est de renforcer les moteurs de la productivité régionale et de l'emploi, répondant ainsi à l'accélération du changement économique et à l'influence grandissante des marchés mondiaux, et d'améliorer la viabilité des communautés et de l'environnement. Il a été souligné au cours des négociations qu'un soutien équilibré au développement intrarégional dans les différentes parties/régions du Royaume-Uni devrait être pris en compte, afin d'éviter de concentrer toutes les ressources des

<sup>1</sup> Les chiffres mentionnés dans les sections qui suivent font uniquement référence aux interventions prévues par les programmes relevant de l'objectif de convergence et, le cas échéant, de celui de compétitivité et d'emploi. Il est impossible de déterminer la contribution exacte de chaque État membre à un thème donné dans le cadre de l'objectif de coopération territoriale européenne.



## FINANCEMENT PAR OBJECTIF ET PAR FONDS

Objectif	Fonds	Financement communautaire en €	Financement public national en €	Financement privé national en €	TOTAL en €
Convergence <sup>*1</sup>	FEDER	1 830 297 196	1 278 940 356	542 773 488	3 652 011 040
	FSE	1 082 169 595	585 433 138	198 917 067	1 866 519 800
<b>Total pour l'objectif de convergence</b>		<b>2 912 466 791</b>			
Compétitivité régionale et emploi (CRE)	FEDER	3 585 722 539	3 671 496 187	179 595 355	7 436 814 081
	FSE	3 392 748 133	3 549 083 148	16 245 207	6 958 076 488
<b>Total pour l'objectif CRE</b>		<b>6 978 470 672</b>			
Coopération territoriale européenne	FEDER	722 220 981		0	722 220 981
<b>Total FEDER</b>		<b>6 138 240 716</b>			
<b>Total FSE</b>		<b>4 474 917 728</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>10 613 158 444</b>	<b>9 084 952 829</b>	<b>937 531 117</b>	<b>20 635 642 390</b>

\*1 L'objectif de convergence concerne les régions caractérisées par un faible taux du PIB et d'emploi, et dont le PIB par habitant était inférieur à 75 % de la moyenne communautaire entre 2000 et 2002. Il s'applique à 100 régions, ce qui représente environ 35 % de la population de l'UE-27, et vise à promouvoir les conditions favorables à la croissance et à une convergence en temps réel dans les États membres et les régions les moins développées. L'objectif de compétitivité régionale et d'emploi s'applique au reste de l'UE, à savoir 168 régions, ce qui représente environ 65 % de la population de l'UE-27. Il a pour but d'améliorer la compétitivité et l'attrait des régions, ainsi que de stimuler leur taux d'emploi.

Fonds structurels sur les possibilités de croissance, et de se pencher plutôt sur les besoins et le potentiel des parties les moins développées d'une région donnée.

Des mesures particulières visant à atténuer les disparités régionales ont été incluses dans la programmation britannique, par exemple afin de garantir un environnement favorable pour les populations d'un certain nombre de régions insulaires sur le territoire britannique. Par exemple, le programme «Highlands et îles d'Écosse» comporte une priorité spécifique intitulée «améliorer les communautés excentrées fragiles et périphériques» assortie d'un financement de l'UE d'environ 30 millions d'euros.

### Mettre en œuvre le programme de Lisbonne

Le cadre de référence stratégique national (CRSN) britannique et les programmes opérationnels sont tout à fait cohérents avec les priorités et défis de Lisbonne. Dans le CRSN, les autorités compétentes expriment leur soutien plein et entier aux objectifs de Lisbonne et s'engagent à vérifier leur application conforme sur une base annuelle lors de la production du rapport de mise en œuvre de chaque programme. Les programmes du FSE portent principalement sur les recommandations du Conseil au Royaume-Uni concernant l'amélioration des compétences élémentaires et intermédiaires et des mesures supplémentaires visant à combattre les inégalités et l'exclusion sur le marché du travail.

Au Royaume-Uni, 81 % des ressources relevant de l'objectif de convergence et 90 % de celles au titre de l'objectif de compétitivité sont allouées à des activités découlant de l'agenda de Lisbonne. Au cours des négociations, il a été conclu avec les autorités britanniques qu'au lieu de calculer le pourcentage de répartition de manière globale pour la totalité du pays, chaque programme opérationnel s'efforcera de dépasser les seuils de répartition définis dans la réglementation des Fonds structurels. Par conséquent, le pourcentage de répartition a été revu à la hausse pour plusieurs programmes.

### Réagir à la mondialisation et aux changements structurels

Pour la période 2007-2013, le Royaume-Uni a opéré un changement décisif en investissant davantage dans la **recherche, le développement et l'innovation (RDI)**, en comparaison avec la période de programmation précédente. Les investissements prévus de l'ordre de 4,5 milliards d'euros (près de 46 % des Fonds structurels) en RDI représentent une proportion très importante de l'enveloppe communautaire globale pour le Royaume-Uni. Environ 30 millions d'euros de cette somme seront investis dans le développement du potentiel humain dans le domaine de la recherche et de l'innovation, en particulier dans des études de troisième cycle. Le but est de promouvoir des investissements qui facilitent l'investissement du secteur privé dans la R&D, d'améliorer la réactivité de la base de la recherche britannique, de surmonter les obstacles à la commercialisation de la recherche et de promouvoir le développement de nouveaux produits et services.

Les Fonds structurels du Royaume-Uni pour 2007-2013 apporteront une contribution de près de 1,8 milliard d'euros (soit 18 % de l'enveloppe totale des Fonds structurels) afin de soutenir l'esprit d'entreprise et les petites et moyennes entreprises (PME). L'objectif est de créer une culture de l'esprit d'entreprise et un cadre propice au développement du secteur des PME, là où les entreprises peuvent saisir les possibilités de l'économie mondiale, afin de stimuler la croissance de la productivité et de générer une nouvelle prospérité dans les zones défavorisées. Le recours aux instruments d'ingénierie financière a été largement encouragé au cours des négociations. Suite à cela, une référence au recours possible aux nouvelles dispositions de microfinancement JEREMIE a été ajoutée dans 16 programmes régionaux. La valeur indicative de l'investissement dans les instruments de capital-risque s'élève à 460 millions d'euros pour le Royaume-Uni, soit près de 5 % de l'enveloppe globale du pays.

Au-delà de la RDI, le Royaume-Uni prévoit d'investir près de 400 millions d'euros (4 % de

l'enveloppe totale accordée par les Fonds) dans le développement de la **société de l'information**. L'objectif est de parvenir à une plus large application et appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les entreprises, dans le but de soutenir l'innovation et d'améliorer la productivité.

Au cours de la période 2007-2013, le Royaume-Uni dépensera 368 millions d'euros supplémentaires (près de 4 % de l'enveloppe globale des Fonds) en investissements en matière d'**accessibilité**. L'accent sera mis sur les investissements de petite envergure, principalement dans les régions de l'objectif de convergence et les zones éloignées, en particulier les régions insulaires.

Plus de 1,3 milliard d'euros, soit 12 % des Fonds structurels, seront investis pour accroître la capacité d'**adaptation des entreprises et des travailleurs**. Les travailleurs peu qualifiés sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes de la mondialisation et de la concurrence accrue. Par conséquent, l'aide visera des programmes proposant des conseils aux employés et aux entreprises sur des possibilités de formation ainsi que des formations aux travailleurs. Les programmes britanniques accordent une attention toute particulière à ceux qui ont besoin de formations en compétences de base, telles que l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul, ou bien de qualifications de niveau deux. Un soutien limité est également prévu pour les qualifications plus élevées.

Près de 400 millions d'euros seront investis en vue d'améliorer le **capital humain**. À ce titre, quelque 200 millions d'euros seront disponibles pour encourager l'apprentissage tout au long de la vie ainsi qu'environ 150 millions d'euros pour réformer les systèmes d'éducation et de formation. Selon les estimations, plus de 2 250 000 participants pourront être aidés, dont 244 000 devraient trouver un emploi, plus de 470 000 devraient acquérir des qualifications et plus de 300 000 entamer un apprentissage complémentaire.

## Évolution démographique et marchés du travail, sociétés et économies favorisant davantage l'inclusion

Les Fonds structurels contribueront à réaliser l'aspiration du Royaume-Uni qui consiste à atteindre un taux d'emploi global de 80% en 2010. Ceci sera réalisé en aidant tout particulièrement les personnes économiquement inactives et défavorisées à (re)trouver un emploi et à bénéficier de possibilités d'emploi durable. Près de 1,1 milliard d'euros, soit plus de 11 % des Fonds structurels disponibles pour la période 2007-2013, seront utilisés dans le but d'améliorer l'inclusion sociale des populations défavorisées, en leur fournissant des pistes d'intégration et en les réinsérant dans le marché de l'emploi, en luttant contre la discrimination et en encourageant l'acceptation de la diversité au travail. Une attention toute particulière sera accordée aux personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité, aux femmes retournant sur le marché du travail, aux parents célibataires, aux personnes handicapées, aux minorités ethniques et autres, dans le but de les aider à (re)trouver un emploi. Étant donné que l'inactivité économique est souvent due à un faible niveau de compétences et à des problèmes de santé, s'attaquer à ces causes à travers des programmes de formation sur mesure et une meilleure coopération avec les services de santé est incontournable.

L'accent est également mis sur les jeunes et les personnes sans emploi, qui ne sont pas scolarisées ou encore ne suivent aucune formation. Dans le cadre du programme opérationnel de convergence du pays de Galles, les négociations ont mené à la création d'une priorité supplémentaire pour les jeunes, afin de les préparer à la vie active. Le programme gallois consacra quelque 165 millions d'euros à l'avenir des jeunes.

Environ 1,5 milliard d'euros sont consacrés à l'accroissement de la participation des travailleurs au marché du travail. Un peu plus de 1 milliard d'euros de ce montant seront consacrés à la mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail.

Plus de 230 millions d'euros seront utilisés pour des actions spécifiques dans le but d'améliorer la situation des femmes sur le marché du travail. Étant donné qu'une approche intégrée de l'égalité des sexes sera mise en œuvre à tous les niveaux de réalisation, les femmes bénéficieront bien davantage des programmes britanniques. Quelque 133 millions d'euros sont tout particulièrement consacrés à l'aide aux travailleurs âgés pour qu'ils puissent rester économiquement actifs plus longtemps. Environ 49 millions d'euros sont prévus pour les immigrés, pour leur permettre d'accroître leur participation à l'emploi et à la formation.

## Relever les défis du développement durable, du changement climatique et de l'énergie

La protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre les effets néfastes du changement climatique

figurent au premier plan des investissements de la politique de cohésion prévus pour le Royaume-Uni avec une allocation de près de 1,6 milliard d'euros (16 % de l'enveloppe financière totale pour le Royaume-Uni). Une part de 500 millions d'euros de cette somme (5 %) sera affectée à des mesures conçues pour atténuer le changement climatique, alors que près de 280 millions d'euros seront consacrés à l'efficacité énergétique et aux sources d'énergie alternatives. Les programmes soutiendront tout particulièrement l'innovation et la capacité d'adaptation dans l'utilisation des ressources naturelles ainsi que la promotion d'une efficacité énergétique à faible émission de carbone.

L'ajout du principe de développement durable comme thème transversal a été un élément clé lors des négociations et a donné lieu à des engagements explicites dans ce domaine dans tous les programmes opérationnels. Tous les programmes comportent des stratégies intégrées afin de s'atteler aux problèmes écologiques et de respecter les principes du développement durable. Certains programmes comme celui de l'Est et du Sud-Est de l'Angleterre ont également pour objectif principal la promotion du développement durable.

## LA POLITIQUE DE COHÉSION RENFORCE LA BONNE GOUVERNANCE, L'ADHÉSION ET LES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

### Renforcer la gouvernance et le partenariat à plusieurs niveaux

Au Royaume-Uni, le ministère du commerce et de l'industrie a préparé le CRSN en se fondant sur une consultation publique, en collaboration étroite avec d'autres ministères, en particulier celui du travail et des retraites, le gouvernement écossais, le gouvernement de l'assemblée galloise, l'administration d'Irlande du Nord et le gouvernement de Gibraltar, qui sont responsables de la politique régionale sur leur territoire, ainsi que dans le cadre d'un large partenariat avec des organes locaux et régionaux et des partenaires des secteurs privé, associatif et communautaire.

Le gouvernement britannique fait depuis 1997 une large promotion de la décentralisation du processus de décision et a délégué des pouvoirs importants à l'Écosse, au pays de Galles et à l'Irlande du Nord. Il a également créé l'autorité du Grand Londres ainsi que neuf agences de développement régional en Angleterre. Les administrations déléguées possèdent des pouvoirs étendus en matière de service public et de développement économique, dont les compétences font partie. Le programme du FSE en Angleterre est réalisé de manière régionale afin de satisfaire les besoins de différentes régions et de prendre en compte le rôle stratégique du maire de Londres, président du Conseil des qualifications et de l'emploi de

Londres (London Skills and Employment Board). Le gouvernement de Gibraltar est compétent pour ce qui est des affaires intérieures conformément à sa Constitution.

Le gouvernement et les administrations décentralisées s'engagent à impliquer un vaste partenariat dans la mise en œuvre des Fonds structurels, comprenant les autorités locales, le secteur de l'éducation, des associations et des organisations communautaires, des partenariats locaux et régionaux, le secteur privé et des partenaires sociaux. Au Pays de Galles, par exemple, quelque 6 millions d'euros seront consacrés à des actions spécifiques mises en œuvre à travers une coopération entre les organisations patronales et les syndicats, alors qu'en Angleterre environ 45 millions d'euros seront affectés au soutien des activités de petites associations et organisations communautaires sous la forme d'aides communautaires.

## Prise en compte des politiques efficaces, renforcement des connaissances et diffusion des bonnes pratiques

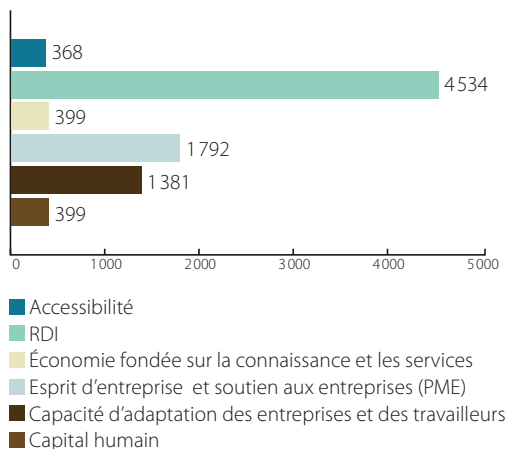
Onze programmes opérationnels régionaux britanniques comportent soit des mesures soit un axe prioritaire prenant en compte la dimension du développement urbain. Sept programmes possèdent un axe prioritaire, soit pour la régénération urbaine et/ou rurale, soit pour les communautés durables. Les négociations ont amené à concentrer l'investissement sur un nombre limité de villes ou d'autres zones défavorisées ainsi qu'à une meilleure définition de la valeur ajoutée des interventions des Fonds structurels par rapport aux approches urbaines déjà existantes et aux plans et mécanismes de développement régional et urbain au Royaume-Uni.

Seize programmes régionaux britanniques font référence à l'initiative JESSICA. Deux régions anglaises, Londres et les Midlands de l'Est, ont exprimé un grand intérêt par rapport à cette initiative, alors que d'autres régions souhaitent explorer plus avant les possibilités que celle-ci offre.

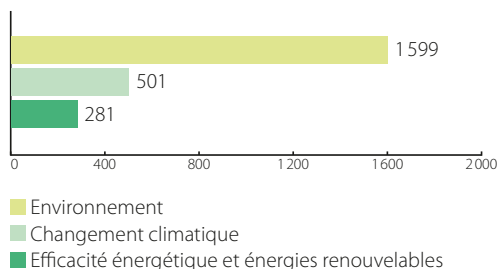
L'égalité des chances et l'égalité entre les hommes et les femmes sont des thèmes transversaux dans tous les programmes et garantiront que les questions liées au sexe et à l'égalité sont prises en compte dans chacun des projets financés. Les programmes du FSE s'efforceront également de travailler dans le cadre d'une coopération transnationale avec les partenaires des autres États membres de l'UE, afin de pouvoir apprendre les uns des autres et de développer des approches innovantes ensemble.

## CONTRIBUTION DE LA POLITIQUE DE COHÉSION AUX PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2007-2013<sup>\*2</sup>, MONTANTS EN MILLIONS D'EUROS

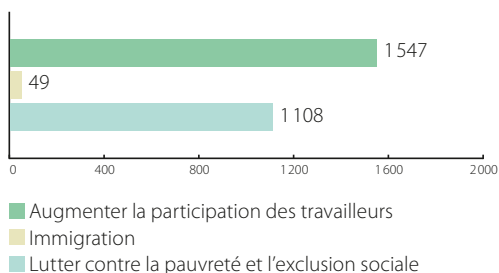
### Réagir à la mondialisation et aux changements structurels



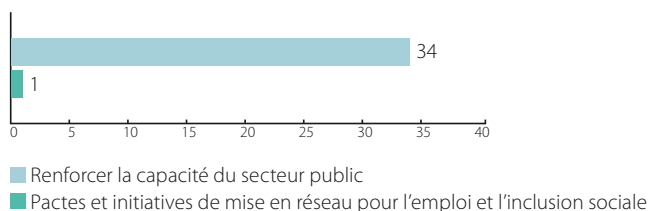
### Relever les défis du changement climatique



### Évolution démographique et marchés du travail, sociétés et économies favorisant davantage l'inclusion



### Renforcement de la gouvernance, de l'adhésion et des capacités institutionnelles



<sup>\*2</sup> La somme des sections individuelles est supérieure au total des fonds disponibles dans le cadre de la politique de cohésion pour le Royaume-Uni (10 613 158 444 euros) car certaines catégories se retrouvent dans différentes priorités thématiques. Par exemple, la RDI reçoit d'importants investissements au titre du capital humain, qui sont également repris séparément.

Pour plus d'informations sur la politique de cohésion au Royaume-Uni:  
[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/atlas2007/uk/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/atlas2007/uk/index_fr.htm)

Pour un aperçu de la politique régionale de l'UE, consultez le site web Inforegio:  
[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/](http://ec.europa.eu/regional_policy/)

Consultez le site web de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances pour plus d'informations:  
<http://ec.europa.eu/social/>